

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME I.

v. 13-14
1857-58



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1857

UN DENIER INÉDIT

DE ROBERT DE LANGRES,

ÉVÊQUE DE LIÈGE.

PL. XXIV, FIG. 3.

La numismatique de la Belgique au moyen âge est, en général, sans doute riche par la variété des types de ses monnaies; mais, sous ce rapport, la principauté de Liège l'emporte de beaucoup sur les autres provinces de ce pays. Ses monnaies ne sont pas intéressantes seulement par la diversité des types locaux et des variétés infinies qu'elles présentent, mais elles offrent de plus un intérêt très-puissant au point de vue historique. Les évêques de Liège aimaient parfois à rappeler, sur leur numéraire, certains faits historiques. Ainsi, nous trouvons à Liège, Huy, Dinant, Avroi, Stat, Thuin, Maestricht, Saint-Trond, et peut-être dans d'autres localités, dont les emblèmes n'ont pas encore été reconnus, des ateliers qui fournissent tantôt un type local, souvent modifié ou changé, tantôt un type non compris, ou offrant une scène historique.

Robert de Langres, qui n'occupa le siège épiscopal de Liège que pendant sept ans (1240-1247), produisit aussi, sur ses monnaies, une grande variété de types. A ceux déjà connus, nous sommes à même de pouvoir en ajouter

un nouveau, que nous devons à l'obligeance de M. Wydtman, de Termonde, amateur éclairé de la numismatique belge. Il voulut bien nous communiquer, afin de le déterminer, un petit denier, auquel nous reconnûmes le faire liégeois, et qui appartient à Robert de Langres.

Voici la description de cette pièce, si intéressante pour la numismatique liégeoise :

Av. ROBC. Buste mitré, crossé et de face.

Rev. Donjon crénelé, surmonté d'un toit triangulaire et posé sur un rocher. Arg., poids 0,80. (Pl. XXIV, fig. 3.)

Le mutisme complet du revers de cette pièce conduit nécessairement à demander : quelle est la localité à laquelle appartient ce donjon ?

Nous avons déjà fait voir ailleurs que les monnaies frappées à Dinant, portent l'église de Notre-Dame, pendant l'époque où les emblèmes religieux se montraient sur le numéraire belge, et ensuite le donjon, lorsque les emblèmes communaux y vinrent prendre place (1). Il est donc fort probable que le denier, dont nous venons de donner la description, est sorti de l'atelier épiscopal de Dinant, auquel le donjon convient parfaitement bien.

CH. PIOT.

(1) *Revue de la numismatique belge*, 2^e série, t. I, p. 159, t. V, p. 432.
